

Tableau de présentation des périodes d'ouverture des appels à projets ou à candidatures et des enveloppes FEADER correspondantes

Proposé à la Commission Permanente du 07 décembre 2018

Le reliquat d'une enveloppe qui n'aurait pas été intégralement consommée sur une période est automatiquement basculé sur la période suivante.

Numéro TO	Libellé	Période de dépôt de dossiers (pour les appels à projets)	Enveloppe 2019
412	Appel à projets : Investissements spécifiques des exploitations engagées dans une filière de valorisation reconnue	Du 07/01/2019 au 14/03/2019	322 000 €
		Du 15/03/2019 au 13/06/2019	322 000 €
		Du 14/06/2019 au 30/09/2019	322 000 €